

Compte-rendu du conseil municipal du 22 septembre 2020

Présents : Nadine Barrau-Gomez, Gilles Breil, Julie Courthieu, Monique Dupré-Godfrey, Jérémy Loze, Aurélie Mascarenc, Guy Mercadié, Céline Pol, Joël Rozencwajg, Monique Sengès

Excusé : Alexandre Arnd, procuration à Monique Dupré-Godfrey

Secrétariat : Monique Sengès

Lieu : Mairie de Lissac

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Monique Dupré-Godfrey, Maire, à 19h30

1 – Approbation du dernier compte-rendu

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal.

Vote pour à l'unanimité

2 – Proposition de liste de noms pour la CCID

Conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune.

Elle est constituée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- De 6 titulaires et 6 suppléants

Pour une durée de mandat identique à celle du conseil municipal.

Les « commissaires » (= membres de la commission) sont tirés au sort par l'administration fiscale. Il convient donc de proposer 24 noms, dont 12 seront tirés au sort et composeront les 6 titulaires et 6 suppléants de la commission.

Après divers échanges avec le conseil municipal, et des habitants de Lissac, madame le Maire propose une liste en annexe, composée de 24 contribuables lissacois.

Il est proposé de valider cette liste.

Vote pour à l'unanimité

3 – Commission de contrôle

Conformément à la circulaire du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales, les membres de la commission de contrôle sont nommés par arrêté du Préfet pour une durée de trois ans, après chaque renouvellement du conseil municipal.

Cette commission est composée de :

- Un conseiller municipal (pas le maire ni un adjoint)
- Un délégué de l'administration
- Un délégué désigné par le président du tribunal de grande instance

Après divers échanges avec le conseil municipal et des habitants de Lissac, il est proposé trois noms, et trois suppléants, figurant ci-après, et sur le tableau en annexe :

Instance	Titulaire	Suppléant
Conseil municipal	Aurélie Mascarenc	Nadine Barrau-Gomez
Délégué de l'administration	Cédric Détrois	Pascal Pol
Délégué du Tribunal de Grande Instance	Claude Boisdon	Raymonde Courthieu

Il n'est pas nécessaire de délibérer.

4 – Point école

Remerciements des enseignantes au conseil municipal pour la modification de salles (interversion classe/cantine) cet été. Salle de classe mieux aménagée dorénavant, meilleures conditions de travail pour les élèves, et concernant la salle de restauration, facilitation du service des repas pour la pause méridienne.

30 enfants de Lissac scolarisés à ce jour. Impact budgétaire : 45000€.

Nécessité de trouver des remplaçants d'agents pour reconstituer le vivier, en cas d'absence ponctuelle (maladie, formation, etc). Appel à candidatures.

Réflexion en cours sur organisation du périscolaire (animations, cantine, garderie). Conseil syndical mercredi dernier.

Renouvellement parc informatique de l'école : pas de notification de l'Education Nationale à ce stade.

5 – Point CCPAP

Vérification que tous les conseillers reçoivent les convocations et liens vers les dossiers.

10 juillet : élections du Pt et des VP. A noter : délibération sur fonds de concours aux communes, subvention venant en complément des autres subventions. Se noter cette aide supplémentaire, si toujours d'actualité, lorsque la réflexion sur la rénovation de la salle des fêtes sera mise en œuvre.

30 juillet : commissions

Liste des commissions dans lesquelles siège madame le Maire ou un autre élu de Lissac :

Commissions	Présidence commission	Mandat du Président de commission
Modernisation de l'administration : administration générale et RH (commission 1)	Philippe Calléja	Maire de Saverdun
Tourisme (commission 5)	Frédérique Thiennot	Maire de Pamiers
Action sociale (commission 13)	Françoise Lagreu-Corbalan	Conseillère municipale Pamiers
Instances, syndicats intercommunaux	Nom de l'élu siégeant pour Lissac	
SMDEA	Guy Mercadié	
SYMAR Val d'Ariège	Monique Dupré-Godfrey -titulaire	
PETR	Monique Dupré-Godfrey - suppléante	
SMECTOM du Plantaurel	Monique Dupré-Godfrey - titulaire	
Conseil d'administration office de tourisme intercommunal	Monique Dupré-Godfrey - titulaire	
Conseil d'administration ARCLIE	Monique Dupré-Godfrey	

A noter qu'il est possible pour un conseiller municipal de siéger dans une instance, ou une commission.

Prochain CC : jeudi 24 septembre. Premières notifications des fonds de concours pour les communes y ayant fait appel. Travaux variés : rénovations bâtiments, mises aux normes, cheminements piétonniers...

A noter : conférence des maires le 8 octobre, première réunion de cette nouvelle instance, réservée aux maires.

6 – Point travaux faits / à prévoir

Faits :

- Changement de classe
- Toilettes salle des fêtes réparée
- Local près de l'église – toit réparé

A faire :

Abribus : chiffrage possibilités par Jérémy Loze, en lien avec Gilles Breil et Guy Mercadié. Dans l'idéal, finalisation avant la fin de l'année 2020.

Projet ralentisseur à la Condamine :

Gilles Breil va contacter Jérôme Sicre (Conseil Départemental) pour échange à ce sujet. Suite à cela, voir quelles possibilités pour obliger les automobilistes à ralentir à l'entrée du village : ralentisseur, chicane, autres ?

Phase d'information avec les habitants du secteur à prévoir en suivant.

Objectif : 2021, à prévoir au budget.

7 – Factures Régie / éclairage public

Factures Régie seront prélevées dorénavant. Aucune réponse au mail envoyé début septembre à M. Ruffat...

A prévoir : dossier éclairage public, éteint la nuit. Joël constitue un dossier qu'il présentera à un prochain conseil. Démarche écologique et gain financier pour la commune.

8 - Point communication (Joël Rozencwajg) :

Le guide a été distribué

Le site est régulièrement mis à jour, penser à le consulter, à fournir à Joël de quoi l'alimenter.

FB également régulièrement mis à jour.

9 - Questions et points divers :

Déchets sauvages :

Déchets ont été enlevés par la CCPAP.

Aucune réponse au mail envoyé à la Gendarmerie début septembre...

Autres points et questions diverses :

Epaves, ou en voie de l'être, stationnées place de la Mairie. Vérifier si assurées. Prévoir de les faire enlever. Concerne quatre voitures au moins.

Ralentisseurs à prévoir dans certaines rues du village suite à vitesse excessive de certains conducteurs ? : rue des Ecoles, rue du Moulin, rue Malbec, rue Sainte-Anne.
Financement enveloppe voirie CCPAP ?

La séance est levée à 21h30